

Egalité des chances et traitement entre hommes et femmes: emploi et travail. Refonte

2004/0084(COD) - 25/04/2006

La commission a adopté le rapport d'Angelika NIEBLER (PPE-DE, DE) approuvant sans modification la position commune du Conseil, en vue de la deuxième lecture dans le cadre de la procédure de codécision.